



une association au service
de votre association



Le secteur associatif de la Ville de Lyon

Septembre 2015



100 route de Vienne - 69008 Lyon
Tél. 09 50 45 47 17 - contact@rezo1901.org



**UNE ASSOCIATION AU SERVICE
DE VOTRE ASSOCIATION**

**MAISON DES ASSOCIATIONS
100 ROUTE DE VIENNE
69372 LYON CEDEX 08
TÉL : 09 50 45 47 17
CONTACT@REZO1901.ORG**

POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE LYONNAISE



ACCUEIL - INFORMATION

Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi

DOMICILIATION

Boîtes aux lettres accessibles 7j/7 et 24h/24

COMMUNICATION

Aide à la création, publication Facebook...

DOCUMENTATION

Guides, revues, documentation en accès gratuit

ACCOMPAGNEMENT

Sur rendez-vous, accompagnement personnalisé

LOCATION DE MATÉRIEL

Podium, tentes, tables, chaises, vidéo, sono, lumières...

AIDE AU MONTAGE DE PROJET

Sur rendez-vous, aide au montage de projet

BUREAUX - SALLES DE RÉUNION

Location de bureaux, salles de réunions et d'activités

NOUVEAU A LYON !



Un nouvel équipement a vu le jour dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon, « Livres Service » est une bibliothèque de rue en libre service, accessible 7j/7 et 24h/24.

Construite par les jeunes volontaires en Service Civique de Rezo 1901 cet équipement a été créé en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, Grand Lyon Habitat et le Fonds Decitre qui oeuvre pour l'accès à la lecture.

Le principe de fonctionnement est simple, on prend un livre et on le repose après lecture, ou on décide de le conserver et on dépose un autre ouvrage.

Cet équipement fera l'objet de nombreuses animations autour de la lecture sur l'année 2016 : ateliers contes, lecture à haute voix, rencontre avec des auteurs...

Pour suivre l'actualité de Livres Service, rendez-vous sur sa page : facebook.com/livres service.



Bibliothèque de rue Livres Service
16, rue Benoit Bernard - 69008 Lyon



une association au service de votre association



La 3^{ème} édition de cette étude consacrée à la vie associative lyonnaise confirme la richesse, la diversité et le poids économique et social de la vie associative au sein de notre ville.

La démarche d'observation s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du monde associatif. Sont concernés par l'observation : les élus, les acteurs publics, les centres de ressources, les réseaux associatifs, les universités... sans oublier, en premier lieu, les acteurs associatifs et la société elle-même.

Les données recueillies peuvent être un excellent matériau de réflexion, que ce soit pour redéfinir une politique d'aide aux associations ou pour orienter de façon plus pertinente l'action de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets et des employeurs associatifs. L'observation peut aussi alimenter la réflexion sur le sens de l'engagement associatif, l'évolution des pratiques de gouvernance, l'émergence de regroupements informels.

Parce que l'observation locale de la vie associative sur un territoire est un élément essentiel de toute action publique, les résultats de cette étude apportent des éléments clefs pour permettre aux acteurs de la vie associative et aux élus des collectivités territoriales d'appréhender les enjeux de développement de ce secteur dont la vitalité est constante malgré l'environnement économique actuel.

L'analyse de ce travail permettra de confirmer que l'apport du secteur associatif au sein du tissu économique et social de la Ville de Lyon n'est pas toujours assez mis en valeur et trop souvent considéré comme un coût pour la collectivité et non comme un élément constitutif et primordial du « mieux et du bien vivre ensemble ».

Quelques chiffres clefs :

- Il se crée, en moyenne chaque année, près de 900 associations à Lyon,
- On peut estimer qu'entre 13500 et 15000 sont aujourd'hui en activité,
- 2100 associations emploient des salariés en 2014,
- Le montant total des salaires distribué en 2014 est d'environ 612 M€,
- Plus de 26700 personnes travaillent dans une association lyonnaise, elles représentent 11,5% de l'emploi du secteur privé de la ville,
- Bien que la croissance de l'emploi associatif ralentisse à Lyon comme ailleurs, le nombre de salariés a augmenté de 3,4%, entre 2012 et 2014. Cette hausse s'avère plus importante que celle de l'ensemble du secteur privé (0,9%).

Je remercie tout particulièrement Recherches & Solidarités et le Crédit Mutuel du Sud Est pour leur implication dans la réalisation de ce panorama de la Vie Association Lyonnaise.

Jean-François GRILLET
Directeur de Rezo 1901

100 route de Vienne - 69372 Lyon Cedex 08
Tél. : 09 50 45 47 17 - www.rezo1901.org - contact@rezo1901.org
Fédération déclarée à la Préfecture du Rhône n° W691067755



Maison des Associations de Lyon

A large, thick, purple brushstroke graphic that forms a large, irregular oval shape, framing the central text.

LE SECTEUR ASSOCIATIF DE LA VILLE DE LYON

Septembre 2015

Marie DUROS - Cécile BAZIN
Mélanie BAZOGE - Jacques MALET

EN GUISE D'INTRODUCTION

Cette étude est réalisée dans le cadre d'une coopération entre les deux associations *Rezo 1901* et *Recherches & Solidarités*, amorcée en 2011. Elle actualise, pour la deuxième fois, un état des lieux établi à partir des données de 2010, puis de celles de l'année 2012.

Elle s'appuie sur les données du Journal officiel publiées jusque fin août 2015, relatives aux créations d'associations, et sur les données de l'emploi de l'ACOSS-URSSAF en 2014. Elle repose également sur l'expertise de l'équipe de R&S concernant le traitement et l'analyse de ces éléments statistiques, sur sa connaissance du secteur associatif et sur son expérience acquise dans le cadre d'une démarche similaire avec la ville de Paris.

Le recours à des sources statistiques et à une méthodologie strictement identiques à celles utilisées dans le cadre de ses travaux nationaux, en région et en département, permet à R&S de situer les caractéristiques du tissu associatif lyonnais, au regard des repères départementaux et nationaux.

Comme tous les travaux que réalise l'équipe de R&S à l'échelle territoriale, cette étude est destinée à :

- Présenter les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative lyonnaise et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans la Métropole et dans l'ensemble national,
- Partager ces constats avec les acteurs et les décideurs, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la densité et la richesse du tissu associatif lyonnais,
- Fournir aux chercheurs les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Elle comprend trois parties :

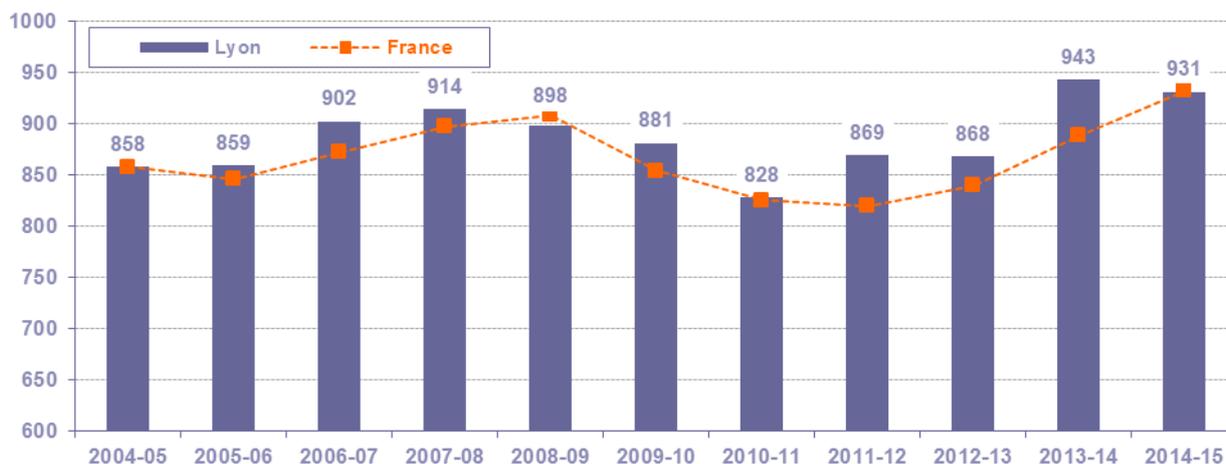
- Les créations d'associations
- Une estimation du nombre d'associations vivantes à Lyon
- L'emploi associatif

1 – LES CREATIONS D'ASSOCIATIONS

1.1 – Evolution du nombre de créations d'associations

Cette évolution est mesurée du début septembre à la fin août de chaque année. A la fois parce que cette période correspond au rythme de la vie associative, et pour éviter les biais importants observés dans les recensements réalisés selon l'année civile.

Graphique 1 : Nombre de créations d'associations chaque année depuis 10 ans



Source : Journal officiel. Traitement R & S. L'évolution départementale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution des créations à Lyon, à partir de la même base pour l'année 2004 - 2005.

L'évolution des créations d'associations lyonnaises s'écarte peu de la courbe nationale, jusqu'en 2010-2011. Elle est marquée ces dernières années par un premier sursaut en 2011-2012 et un second en 2013-2014, alors qu'au plan national, l'augmentation des créations est plus régulière.

1.2 Bilan des créations à Lyon et dans chacun des arrondissements

Tableau 1 : Créations d'associations par arrondissement sur 10 ans et en 2014-2015

| | Sur 10 ans | Répartition en % | En 2014-2015 | Répartition en % |
|---------------------------------|------------|------------------|--------------|------------------|
| 1 ^{er} arrondissement | 1 237 | 13,9% | 118 | 12,7% |
| 2 ^{ème} arrondissement | 810 | 9,1% | 85 | 9,1% |
| 3 ^{ème} arrondissement | 1 585 | 17,8% | 165 | 17,7% |
| 4 ^{ème} arrondissement | 744 | 8,4% | 74 | 7,9% |
| 5 ^{ème} arrondissement | 659 | 7,4% | 58 | 6,2% |
| 6 ^{ème} arrondissement | 849 | 9,6% | 117 | 12,6% |
| 7 ^{ème} arrondissement | 1 496 | 16,8% | 168 | 18,0% |
| 8 ^{ème} arrondissement | 829 | 9,3% | 82 | 8,8% |
| 9 ^{ème} arrondissement | 681 | 7,7% | 64 | 6,9% |
| Ensemble Lyon | 8 890 | 100,0% | 931 | 100,0% |

Source : Journal officiel. Traitement R&S.

Les 1^{er}, 3^{ème} et 7^{ème} arrondissements sont ceux qui ont enregistré le plus d'associations nouvelles ces dix dernières années. Ils représentent à eux trois, près de la moitié des créations de Lyon. Dans les 6 autres arrondissements, leur nombre varie de 650 environ dans le 5^{ème} arrondissement à 850 dans le 6^{ème}.

Au-delà du tableau, quatre arrondissements enregistrent une tendance à la hausse du nombre de leurs créations, entre le bilan de l'année 2012-2013 et le dernier, relatif à l'année 2014-2015. Il s'agit des 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements. Inversement, le 1^{er}, le 2^{ème} et le 5^{ème} affichent une légère baisse, pendant que les 8^{ème} et 9^{ème} restent plutôt stables.

1.3 – Les créations depuis 5 ans, suivant les principaux objets

Les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés. Une même association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques différentes, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. On étudie donc ici la répartition des inscriptions dont les associations nouvelles font l'objet, inscriptions dont le nombre dépasse forcément le nombre de créations.

Tableau 2 : Répartition des inscriptions des associations créées à Lyon au cours des 5 dernières années (1)

| | Lyon | France |
|---|--------|--------|
| Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles | 33,8% | 22,7% |
| Sports, activités de plein air | 8,3% | 15,2% |
| Chasse, pêche | 0,1% | 0,9% |
| Clubs de loisirs, relations | 5,5% | 9,1% |
| Action socio-culturelle | 2,2% | 4,4% |
| Interventions sociales | 1,0% | 2,0% |
| Associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat | 7,3% | 4,7% |
| Services familiaux, services aux personnes âgées | 0,6% | 1,3% |
| Santé | 3,7% | 3,4% |
| Services et établissements médico-sociaux | 0,3% | 0,6% |
| Education, formation | 6,7% | 6,0% |
| Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques | 4,2% | 3,9% |
| Conduite d'activités économiques | 0,5% | 0,4% |
| Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique | 1,9% | 2,1% |
| Environnement, cadre de vie | 1,9% | 3,5% |
| Information, communication | 2,8% | 2,2% |
| Activités politiques | 1,6% | 1,6% |
| Défense des droits fondamentaux, activités civiques | 2,2% | 1,4% |
| Activités religieuses | 1,0% | 1,3% |
| Recherche | 0,4% | 0,6% |
| Armée | 0,2% | 0,4% |
| Tourisme | 0,2% | 0,3% |
| Justice | 0,2% | 0,1% |
| Amicales, groupements affinitaires, d'entraide | 10,4% | 7,4% |
| Clubs, cercles de réflexion | 2,0% | 1,7% |
| Logement | 0,1% | 0,1% |
| Sécurité, protection civile | 0,0% | 0,1% |
| Préservation du patrimoine | 1,1% | 1,8% |
| Domaines divers | 0,0% | 0,6% |
| TOTAL | 100,0% | 100,0% |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. (1) L'expérience montre qu'il est nécessaire de prendre une période assez longue pour mesurer cette répartition. Elle concerne ici les cinq dernières années écoulées, depuis 2010-2011.

Au cours des 5 dernières années, on observe un nombre de créations proportionnellement plus important à Lyon qu'ailleurs, dans la culture, les activités caritatives, l'éducation et la formation, dans l'information et la communication, la défense des droits, ainsi que dans les amicales. Il y a moins de créations proportionnellement, en revanche, dans le sport, les loisirs, l'action socio-culturelle, les services familiaux et médicosociaux, ainsi que dans l'environnement.

Tableau 3 : Répartition des inscriptions des associations créées à Lyon au cours des 5 dernières années, par arrondissement

| | 69001 | 69002 | 69003 | 69004 | 69005 | 69006 | 69007 | 69008 | 69009 | Total Lyon |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|------------|
| Culture | 52,5% | 27,3% | 30,5% | 43,4% | 34,1% | 25,9% | 34,0% | 23,4% | 27,3% | 33,8% |
| Sports | 5,4% | 6,2% | 8,8% | 8,0% | 11,2% | 8,9% | 7,1% | 10,3% | 12,5% | 8,4% |
| Loisirs | 6,0% | 6,7% | 8,7% | 8,0% | 7,4% | 7,5% | 8,7% | 6,7% | 7,8% | 7,7% |
| Social | 4,3% | 12,0% | 10,9% | 5,9% | 8,9% | 9,1% | 6,8% | 14,0% | 11,2% | 8,9% |
| Santé | 1,4% | 3,6% | 5,8% | 4,9% | 2,5% | 7,5% | 2,6% | 4,9% | 3,6% | 4,0% |
| Education, formation | 4,4% | 10,0% | 5,8% | 3,2% | 4,3% | 4,8% | 9,8% | 8,2% | 8,9% | 6,7% |
| Economie | 3,7% | 7,1% | 4,9% | 2,2% | 5,1% | 6,7% | 4,2% | 4,5% | 4,2% | 4,7% |
| Aide à l'emploi, développement local | 1,1% | 1,8% | 2,3% | 2,0% | 1,8% | 3,4% | 1,7% | 1,3% | 2,3% | 1,9% |
| Environnement | 2,7% | 1,8% | 1,4% | 2,0% | 2,3% | 1,4% | 1,7% | 1,7% | 2,6% | 1,9% |
| Autres | 18,6% | 23,6% | 20,8% | 20,5% | 22,4% | 24,8% | 23,5% | 24,9% | 19,5% | 22,0% |
| Total | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Source : Journal officiel. Traitement R&S.

Une observation par arrondissement permet de relever de fortes dominantes, au sein de la ville de Lyon : la culture, dans les 2 arrondissements de la Croix-Rousse (1^{er} et 4^{ème}) ; le sport, dans les 5^{ème} et 9^{ème} arrondissements à l'est et dans le 8^{ème} ; le social, dans les 8^{ème} et 9^{ème} ; la santé, dans les 4^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème} ; l'éducation, dans les 2^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème} ; l'économie, dans les 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}. Et l'environnement dans les 2 arrondissements limitrophes, longeant la Saône vers le nord (1^{er} et 9^{ème}).

2 – UNE ESTIMATION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS VIVANTES A LYON

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien.

Aussi, nous procédons par estimation prudente, à partir de cinq critères complémentaires¹, actualisés et mesurés dans chaque département :

- ✓ Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- ✓ Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- ✓ Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- ✓ La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport
- ✓ Les références partagées avec *Fédération Asso1901*²

¹ A partir des travaux de R & S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes, dont les références contenues dans les bases qu'actualise Fédération Asso1901 (asso1901.com).

² Fédération Asso 1901 repère et référence progressivement les associations de chaque département. A partir d'une quarantaine de départements, plus de 300.000 associations ont ainsi été repérées aujourd'hui, avec un objectif de l'ordre de 800.000 associations lorsque l'ensemble du territoire sera couvert.

C'est ainsi qu'en 2013, on estimait le nombre d'associations vivantes dans le Rhône entre 33.000 et 36.000 associations en activité.

Par extrapolation, sachant que la ville de Lyon représente 40% des créations d'associations du département et 40% des emplois associatifs rhodaniens (cf plus loin), on avançait avec prudence la fourchette de 13.000 à 14.500 associations en activité sur la ville de Lyon.

Avec la même prudence, on retiendra cette fois la fourchette de **13.500 à 15.000** associations lyonnaises, tenant compte :

- des 1875 associations créées à Lyon, depuis 2013
- des 160 associations ayant déclaré leur dissolution au cours de la même période, nombre insignifiant par rapport à toutes celles qui ont cessé leurs activités dans la plus grande discrétion, et dont on ne peut pas connaître le nombre.

3 – L'EMPLOI ASSOCIATIF A LYON

Avertissement :

Les données sont présentées ici à l'unité près. Elles doivent cependant être lues en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Les mouvements qui peuvent être observés entre cette étude et celle de 2013, à l'échelle des arrondissements méritent également un avertissement de lecture. Ils sont mathématiquement accentués car ils portent sur des effectifs limités et ils peuvent être parfois « artificiels », s'ils sont liés à des changements de catégorie juridique, d'adresse ou encore de code APE.

3.1 – Les chiffres clés

Ils sont issus des données de l'ACOSS-URSSAF qui portent sur le régime général de sécurité sociale. Les salariés associatifs relevant du régime agricole sont si peu nombreux qu'ils sont soumis au secret statistique.

En 2014, plus de 2 100 associations emploient près de 26 700 salariés, répartis dans les 9 arrondissements de la manière suivante.

Tableau 4 : Chiffres clés par arrondissement

| | Associations employeurs | Effectifs salariés | Masse salariale (en K€) |
|---------------------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} arrondissement | 320 | 2 241 | 50 975 |
| 2 ^{ème} arrondissement | 212 | 2 250 | 54 523 |
| 3 ^{ème} arrondissement | 345 | 3 800 | 90 600 |
| 4 ^{ème} arrondissement | 146 | 735 | 14 596 |
| 5 ^{ème} arrondissement | 164 | 3 294 | 65 348 |
| 6 ^{ème} arrondissement | 181 | 1 679 | 38 166 |
| 7 ^{ème} arrondissement | 320 | 5 043 | 119 706 |
| 8 ^{ème} arrondissement | 211 | 4 307 | 107 871 |
| 9 ^{ème} arrondissement | 208 | 3 334 | 70 551 |
| Ensemble Lyon | 2 106 | 26 683 | 612 336 |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014. Traitement R&S.

Les 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements réunissent un quart des associations employeurs lyonnaises, représentant 35% de l'emploi et 37% de la masse salariale des associations de la ville. Ce sont donc des associations de taille plus importante.

3.2 La place de l'emploi associatif à Lyon

A Lyon, plus d'un emploi privé sur dix se situe dans une association. Cette proportion varie de moins de 6%, dans les 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements, à 25% dans le 1^{er} arrondissement, et même jusqu'à 38% dans le 5^{ème}.

Tableau 5 : Poids du secteur associatif au sein du secteur privé en 2014 (en %)

| | En termes d'emploi | En termes de masse salariale |
|---------------------------------|--------------------|------------------------------|
| 1 ^{er} arrondissement | 25,0% | 21,0% |
| 2 ^{ème} arrondissement | 7,6% | 6,1% |
| 3 ^{ème} arrondissement | 5,7% | 4,0% |
| 4 ^{ème} arrondissement | 12,8% | 9,1% |
| 5 ^{ème} arrondissement | 38,0% | 26,8% |
| 6 ^{ème} arrondissement | 5,5% | 3,4% |
| 7 ^{ème} arrondissement | 13,5% | 9,6% |
| 8 ^{ème} arrondissement | 22,4% | 19,1% |
| 9 ^{ème} arrondissement | 13,4% | 8,4% |
| Ensemble Lyon | 11,5% | 8,1% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014. Traitement R&S. Lecture : les associations du 1^{er} arrondissement représentent 25,0% du total de l'emploi privé, et 21,0% de la masse salariale du secteur privé.

Rappelons que le poids du secteur associatif correspond à un pourcentage qui dépend tout à la fois de son dynamisme propre et de son environnement économique, au travers de l'importance de l'emploi privé. C'est ainsi que le 5^{ème} arrondissement se détache nettement avec près de 3 300 emplois associatifs³ dans un environnement privé qui compte moins de 8 700 salariés.

Le premier arrondissement affiche également une forte proportion d'emplois associatifs dans un ensemble privé relativement peu développé. A la différence des 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements, où la part de l'emploi associatif est nettement supérieure à la moyenne lyonnaise, alors que l'emploi privé y est plus dense.

3.3 Evolutions récentes

L'observation de l'évolution annuelle de l'emploi montre un ralentissement progressif de 2009 à 2012 puis une nouvelle hausse entre 2012 et 2014, dans le secteur associatif.

Tableau 6 : Evolution de l'emploi associatif et de l'emploi privé entre 2009 et 2014 (en %)

| | 2009 - 2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2014 |
|-------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| Emploi associatif | 3,4% | 2,2% | 1,0% | 3,4% |
| Emploi privé | 1,3% | 2,1% | 1,6% | 0,9% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2009 à 2014. Traitement R&S.

La croissance de l'emploi associatif est nettement supérieure à celle du secteur privé entre 2009 et 2010, elle est rattrapée entre 2010 et 2011, avant de se faire dépasser entre 2011 et 2012. Cependant, entre 2012 et 2014, la tendance s'inverse et l'évolution de l'emploi associatif repasse devant celle du secteur privé.

Autour de cette moyenne de + 3,4% entre 2012 et 2014, les disparités sont importantes d'un arrondissement à l'autre. Rappelons toutefois qu'elles doivent être lues en tenant compte d'éventuels mouvements liés à des changements d'adresse, de statut juridique ou de code

³ La part de l'emploi associatif dans cet arrondissement a fortement augmenté entre 2010 et 2012 par des restructurations intervenues au sein d'une association de taille importante.

d'activités, ou encore liés à des restructurations au sein de réseaux associatifs. Il convient donc d'en tenir compte dans les évolutions présentées dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Evolutions dans les arrondissements entre 2012 et 2014 (en %)

| | Emploi associatif | Emploi privé |
|---------------------------------|-------------------|--------------|
| 1 ^{er} arrondissement | 0,7% | 0,9% |
| 2 ^{ème} arrondissement | 8,4% | 10,1% |
| 3 ^{ème} arrondissement | 17,0% | 11,0% |
| 4 ^{ème} arrondissement | - 1,9% | 2,7% |
| 5 ^{ème} arrondissement | 2,1% | 1,5% |
| 6 ^{ème} arrondissement | - 2,0% | 1,0% |
| 7 ^{ème} arrondissement | - 2,1% | - 20,4% |
| 8 ^{ème} arrondissement | 8,8% | 4,8% |
| 9 ^{ème} arrondissement | - 3,5% | 3,1% |
| Ensemble Lyon | 3,4% | 0,9% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2012-2014. Traitement R&S.

Le 3^{ème} arrondissement affiche une croissance de 17% de l'emploi associatif. Dans cet arrondissement, l'emploi privé s'est également davantage développé (+ 11%) qu'en moyenne, sur l'ensemble de la ville.

Les 4^{ème}, 6^{ème} et 9^{ème} arrondissements voient le nombre de salariés diminuer légèrement dans les associations⁴, alors que l'emploi privé a progressé d'une façon au moins égale à la moyenne de la ville (+ 0,9%).

Dans le 7^{ème} arrondissement, le nombre de salariés associatifs a également reculé. Cette évolution a eu lieu dans un contexte privé très particulier : le recul de plus de 20% du nombre des salariés du secteur privé ne correspond pas à une perte d'emplois, mais au transfert de leur déclaration, et donc de leur recensement, ailleurs que dans l'arrondissement. Ce transfert décidé au niveau national concerne un très gros établissement de plus de 10 000 salariés.

3.4 L'emploi associatif lyonnais dans la Métropole du Grand Lyon

Les associations employeurs occupent une très large place dans le paysage du Grand Lyon, que ce soit pour la part qu'elles représentent en termes d'établissements, d'effectifs salariés ou encore en termes de masse salariale :

Tableau 8 : Poids du secteur associatif lyonnais dans le département en 2014 (en %)

| | Rappel des chiffres clés concernant la ville de Lyon | Part de la ville de Lyon au sein de la Métropole |
|-------------------------|--|--|
| Associations employeurs | 2 106 | 53,1% |
| Effectifs salariés | 26 683 | 52,1% |
| Masse salariale (en K€) | 612 336 | 54,5% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014. Traitement R&S.

Le secteur associatif de la ville de Lyon représente plus de 50% de celui de l'ensemble de la Métropole, en termes d'établissements employeurs, de salariés ou encore de masse salariale.

Par ailleurs, et s'agissant du poids de l'emploi associatif au sein du secteur privé, la ville de Lyon (11,5%) se distingue nettement du repère du Grand Lyon (9,5%), qui est proche de la moyenne nationale (9,8%). L'écart est moins important avec le « *nouveau Rhône* »⁵ dont le ratio s'élève à 10,6%.

⁴ En effectifs, ces mouvements correspondent respectivement à 15, 35 et 120 salariés de moins.

⁵ La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles crée la Métropole de Lyon qui remplace la communauté urbaine de Lyon et exerce, sur son périmètre, les compétences du département du Rhône depuis le 1^{er} janvier 2015. Le Rhône hors métropole de Lyon constitue un nouveau département, communément appelé « *Nouveau Rhône* ».

En ce qui concerne les évolutions récentes, Lyon se démarque des tendances nationales.

Tableau 9 : Evolution de l'emploi entre 2012 et 2014 (en %)

| | Emploi associatif | Ensemble de l'emploi privé |
|-------------------|-------------------|----------------------------|
| Ville de Lyon | + 3,4% | + 0,9% |
| Moyenne nationale | + 1,0% | - 0,6% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2012 et 2014. Traitement R&S.

L'emploi associatif a plus fortement augmenté, et l'emploi privé est parvenu à effleurer 1% de croissance, dans un contexte national en repli.

3.5 – Analyse de l'emploi par secteur d'activité en 2014

Cette analyse s'appuie sur la nomenclature d'activités de l'INSEE (NAF rév.2), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Certes plus fine, elle a maintenu une rubrique « *activités non classées ailleurs* » qui se justifie pour les activités polyvalentes par exemple, mais dont on peut regretter qu'elle représente encore plus de 12% des emplois associatifs à Lyon, et encore environ 10% au plan national.⁶

Tableau 10 : Répartition des salariés par secteur (en %)

| | Ville de Lyon | Grand Lyon | France |
|-------------------------------------|---------------|------------|--------|
| Enseignement | 17,5 | 17,8 | 11,9 |
| Sport | 2,6 | 3,8 | 4,4 |
| Santé | 16,2 | 12,3 | 7,5 |
| Social | 32,7 | 39,6 | 51,8 |
| Loisirs | 0,7 | 0,8 | 1,4 |
| Culture | 6,0 | 4,5 | 3,4 |
| Autres activités | 11,7 | 9,8 | 9,1 |
| Autres non classée ailleurs (INSEE) | 12,6 | 11,4 | 10,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014. Traitement R&S.

Les salariés associatifs du domaine de l'enseignement sont nettement plus présents à Lyon et dans la Métropole, qu'en moyenne nationale. Dans la santé et la culture, les spécificités sont encore plus fortes à Lyon qu'à l'échelle de l'agglomération, à la différence du sport et du secteur social.

Ce dernier représente près de la moitié des emplois associatifs au plan national, mais en représente moins d'un tiers à Lyon. Il n'en demeure pas moins le principal secteur d'activité des associations employeurs. Il est intéressant de l'observer de manière plus précise, telle que le permet la nomenclature de l'INSEE. Elle distingue les activités avec hébergement (médicalisé ou social) et les activités sans hébergement.

⁶ Un travail réalisé par l'équipe de R&S en 2009 a montré que la moitié des associations répertoriées sous ce code 9499Z étaient mal classées ou du moins pouvaient se voir attribuer un code activité bien précis. Il a éclairé les services nationaux de l'INSEE qui sont parvenus à reclasser bon nombre des établissements de plus de 2000 salariés. La proportion des salariés des établissements dit « *non classés ailleurs* » est ainsi passée de 13,7% en 2012 à 10,5%. Un travail analogue concernant la région Rhône-Alpes serait manifestement utile.

Tableau 11 : Répartition des salariés associatifs des activités du secteur social (en %)

| | Ville de Lyon | France |
|--|---------------|--------------|
| Hébergement médico-social | 11,3% | 20,5% |
| Hébergement médicalisé pour personnes âgées | 2,3% | 4,4% |
| Hébergement médicalisé pour enfants handicapés | 1,8% | 3,8% |
| Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres | 0,3% | 2,2% |
| Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux | 1,9% | 3,9% |
| Hébergement social pour toxicomanes | 0,1% | 0,1% |
| Hébergement social pour personnes âgées | 1,3% | 1,1% |
| Hébergement social pour handicapés physiques | 0,4% | 0,6% |
| Hébergement social pour enfants en difficulté | 1,4% | 2,4% |
| Hébergement social pour adultes et familles en difficulté et autre H social | 1,9% | 1,9% |
| Action sociale sans Hébergement | 21,3% | 31,3% |
| Aide à domicile | 4,0% | 9,8% |
| Accueil et accompagnement sans H. d'adultes handicapés ou de personnes âgées | 0,4% | 0,5% |
| Aide par le travail | 3,7% | 8,0% |
| Accueil de jeunes enfants | 4,7% | 2,3% |
| Accueil et accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés | 0,5% | 1,4% |
| Accueil et accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents | 0,6% | 0,7% |
| Action sociale non classées ailleurs | 7,5% | 8,5% |
| Ensemble des activités sociales | 32,7% | 51,8% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014. Traitement R&S.

Au regard des repères nationaux, l'emploi associatif est à Lyon proportionnellement plus important dans les structures d'hébergement social pour personnes âgées, et tout particulièrement dans l'accueil de jeunes enfants.

Ces différences sont d'autant plus significatives, que la part des effectifs salariés du domaine social au sein de l'ensemble du secteur associatif (32,7%) est nettement inférieure à la moyenne nationale (51,8%).

3.6 – Caractéristiques de l'emploi associatif de chaque arrondissement

Elles s'observent, dans le tableau suivant, au travers de la répartition de l'emploi associatif par secteur d'activité, pour chaque arrondissement.

Tableau 12 : Répartition de l'emploi associatif des arrondissements par secteur d'activités (en %)

| | Enseignement | Sport | Santé | Social | Loisirs | Culture | Autres activités | Autres n.c.a | Total |
|-----------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|------------------|--------------|---------------|
| 1 ^{er} arr. | 18,4% | 1,3% | 1,7% | 34,0% | 0,0% | 25,4% | 5,0% | 14,2% | 100,0% |
| 2 ^{ème} arr. | 41,6% | 0,7% | 0,6% | 18,0% | 0,1% | 8,1% | 14,8% | 16,1% | 100,0% |
| 3 ^{ème} arr. | 20,2% | 2,1% | 3,0% | 27,1% | 2,3% | 3,5% | 28,2% | 13,6% | 100,0% |
| 4 ^{ème} arr. | 7,5% | 5,9% | 3,6% | 41,6% | 1,3% | 18,0% | 10,6% | 11,5% | 100,0% |
| 5 ^{ème} arr. | 15,8% | 0,9% | 33,0% | 31,4% | 0,1% | 6,0% | 6,8% | 6,0% | 100,0% |
| 6 ^{ème} arr. | 25,8% | 4,9% | 13,1% | 23,9% | 0,1% | 3,9% | 12,4% | 15,9% | 100,0% |
| 7 ^{ème} arr. | 7,9% | 4,5% | 26,2% | 40,3% | 0,2% | 2,8% | 8,9% | 9,2% | 100,0% |
| 8 ^{ème} arr. | 11,5% | 1,8% | 31,5% | 30,8% | 1,1% | 2,2% | 4,1% | 17,0% | 100,0% |
| 9 ^{ème} arr. | 19,0% | 3,4% | 4,9% | 42,5% | 0,3% | 2,9% | 14,5% | 12,5% | 100,0% |
| Lyon | 17,5% | 2,6% | 16,2% | 32,7% | 0,7% | 6,0% | 11,7% | 12,6% | 100,0% |

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014. Traitement R&S.

Quelques dominantes fortes apparaissent dans la plupart des arrondissements : l'enseignement dans le 2^{ème} et le 6^{ème}, le sport surtout dans le 4^{ème}, la santé dans les 5^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}, le social dans les 4^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème} arrondissement.

Le 4^{ème} arrondissement se distingue également par une présence plus forte qu'ailleurs de salariés associatifs dans les activités culturelles et de loisirs. Dans le 1^{er}, plus de 25% des emplois associatifs interviennent dans la culture (pour 6% en moyenne sur Lyon). Ces proportions sont toutefois en repli par rapport au bilan 2012 qui affichait 21,8% de salariés dans les associations culturelles du 4^{ème} arrondissement et 27,7% dans celles du 1^{er}.

Précisons que la prédominance de l'enseignement dans le 2^{ème} arrondissement et de la santé dans le 7^{ème} et le 8^{ème}, sont à rapprocher de la présence de quelques associations très importantes.

N'oublions pas non plus les mouvements observés entre 2010 et 2012, dans les 5^{ème} et 6^{ème} arrondissements, renforçant, dans le premier, la part des salariés associatifs dans le secteur de la santé, et dans le second, ceux de l'enseignement.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

ANNEXES

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

| | |
|-----------------|--|
| Culture | Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles |
| Sports | Sports et activités de plein air ; chasse, pêche |
| Loisirs | Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle |
| Social | Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées |
| Santé | Santé, services et établissements médico-sociaux |
| Enseignement | Education, formation |
| Economie | Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques |
| Aide à l'emploi | Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques |
| Environnement | Environnement, cadre de vie |
| Autres | Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers |

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

| | |
|---|---|
| Enseignement | Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement |
| Sport | Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives |
| Santé | Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine » |
| Social | Voir le détail dans le tableau consacré au sujet dans l'étude elle-même |
| Loisirs | Activités récréatives et de loisirs |
| Culture | Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles |
| Autres activités | Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles... |
| Activités des organisations associations n.c.a. | Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs |

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF rév.2) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.

Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Les associations employeurs retenues ici appartiennent aux catégories juridiques suivantes (INSEE) : associations non déclarées (9210), associations déclarées (9220), associations d'utilité publique (9230), associations de droit local (9260), associations déclarées «entreprises d'insertion par l'économie » (9221) et associations intermédiaires (9222).
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le secteur concurrentiel (également appelé secteur privé) couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.



une association au service de votre association

SALLE DE REUNIONS ET D'ACTIVITES



Salle Berbezier



Salle Bonnavaud



Salle Réception



Salle Santos Dumont

Maisons des Associations - 100 route de Vienne 69008 Lyon - Bus C12 - T2 - Bus 35

- Salle Berbezier : 40 personnes (non accessible PMR) + sono + vidéo projecteur + salon d'accueil + sanitaires
- Salle Bonnavaud : 16 personnes (non accessible PMR) + TV + salon d'accueil + sanitaires
- Salle Réception : 20/30 personnes (non accessible PMR) + cuisine équipée + salon d'accueil + sanitaires
- Configuration libre : conférence, réunion, tribune, cours... Tables et chaises fournies

Résidence Santos Dumont - 28 rue Santos Dumont 69008 Lyon - Métro Ligne D - Station Sans Souci

- Salle Santos Dumont : 40 personnes + salon d'accueil + sanitaires
- Située en rez-de-chaussée accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Configuration libre : conférence, réunion, tribune, cours... Tables et chaises fournies pour 40 personnes

Adhésion annuelle obligatoire : 50 € - Tarif : à partir de 40 € la ½ journée (8h à 12h – 14h à 18h et 18h à 22h – 7j/7)

100 route de Vienne - 69372 Lyon Cedex 08
Tél. : 09 50 45 47 17 - www.rezo1901.org - contact@rezo1901.org
Fédération déclarée à la Préfecture du Rhône n° W691067755

Lancement

Carenews Journal

Le premier journal gratuit trimestriel dédié à l'actualité du monde associatif et du mécénat tiré à 60 000 exemplaires.



L'équipe de **CarenewsGroup** constate au quotidien que face à une actualité médiatique morose, la solidarité tire malgré tout son épingle du jeu... *Carenews Journal* valorise l'engagement des individus, des associations, des entreprises mécènes et de l'ensemble des acteurs du secteur non lucratif.

Carenews Journal permet au grand public de découvrir l'ampleur et la créativité du monde de la philanthropie qui, à l'exception des très grandes structures, ne jouit ni de visibilité, ni d'une image dynamique. Un journal papier est le complément évident du portail **carenews.com**, pour sensibiliser le public aux thématiques solidaires en faisant descendre le mécénat dans la rue.

Les médias classiques parlent trop peu de ce secteur qui est pourtant vital pour des milliers de personnes, un ciment de la vie sociale et un poids économique important.

Le journal qui ne manque pas d'intérêt...général !

Après le succès du numéro 1, distribué en Île-de-France et en réseau à 30 000 exemplaires en décembre 2014, l'équipe de **CarenewsGroup** fait le pari de lancer le premier trimestriel gratuit dédié au monde associatif et au mécénat.

Le n°2 de Carenews Journal est disponible chez





associ@thèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association